

<http://projet-sciences-branly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article142>

Le nerf

- Première ST2S - Pôle 1 : L'organisme humain et son autonomie - Partie 2 : Système nerveux et motricité - TP 7 Observer le système nerveux au microscope -



Date de mise en ligne : dimanche 9 novembre 2014

Un nerf correspond à un organe du système nerveux périphérique, composé de neurones souvent regroupés en ganglions et projetant leurs axones à travers les tissus. Ils permettent la communication entre le système nerveux central (encéphale et moelle épinière) et le reste du corps (muscles, glandes). Chez l'Homme, on dénombre 12 paires de nerfs crâniens, directement connectés à l'encéphale, et 31 nerfs spinaux, en contact avec la moelle épinière.

Anatomie du nerf

Le nerf se compose d'axones de neurones regroupés en fascicules dans un tissu appelé périnèvre. Le nerf comprend plusieurs fascicules associés grâce à l'épinèvre, tissu conjonctif traversé par des vaisseaux sanguins. Les nerfs peuvent être sensitifs lorsqu'ils remontent des informations des récepteurs sensoriels (situés dans la peau, les muscles, les viscères) vers l'encéphale. Ils sont moteurs lorsque l'ordre part du cerveau et qu'ils transmettent le message vers les organes effecteurs.

Fonction du nerf

Qu'il soit afférent (des systèmes sensitifs jusqu'au système nerveux central) ou efférent (du système nerveux central vers les muscles ou les glandes), le message nerveux est transmis par un potentiel d'action électrique circulant unilatéralement dans les neurones, et canalisé par une gaine de myéline, synthétisée par les oligodendrocytes.

Source : Futura-sciences.com